Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-200011062-20260608-7062026DCOM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

Mairie de SAINT SYMPHORIEN - 35630

DATE DE CONVOCATION : 01/06/2026

DATE D'AFFICHAGE : 01/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 20 heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves DESMIDT.

Etaient présents : Mesdames GAUDIN, GORJU, LOPEZ, MOUAFFIK, RÉHAULT, TESSIER et VIEL. Messieurs BAUDÉ, BERTRAND, BOHUON (arrivé à 20 heures 45), DESMIDT, ESNAULT et GRIVET.

Absents excusés : Monsieur MOORES Christophe qui a donné pouvoir à Madame REHAULT Marie-Annick.
Monsieur MALLE Jérôme.

Monsieur BAUDE Hervé a été élu secrétaire de séance.

OBJET N° 7.06/2026 : DEVIS VOLET LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le logement communal situé au 33 F Rue d'Armorique n'étant pas équipé de volet pour la chambre du rez-de-chaussée, il convient d'en faire poser un par une entreprise afin d'assurer la sécurité, l'isolation et le bon entretien du bâtiment communal.

Un premier devis a été demandé à l'entreprise BP Menuiserie de Breteil, pour un montant de 952,71 € HT soit 1 143,25 € TTC, pour un volet roulant. Il est également proposé deux variantes : volet coulissant bois pour un montant de 1 783,32 € HT soit 2 139,98 € TTC ; et volet poussant bois pour un montant de 1 096,90 € HT soit 1 316,28 € TTC.

Un second devis a été demandé à l'entreprise André Menuiserie Charpente de Saint-Symphorien, pour un montant de 1 097,56 € HT soit 1 317,07 € TTC, pour un volet roulant. Il est également proposé une variante : volet coulissant bois pour un montant de 2 850,13 € HT soit 3 420,16 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE le projet de pose d'un volet au logement communal situé 33 F Rue d'Armorique ;**
- **RETIENT l'offre de l'entreprise BP Menuiserie de Breteil pour un montant de 952,71 € HT soit 1 143,25 € TTC ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document afférent à cette opération ;**
- **DIT que la dépense sera imputée en section d'investissement, au compte 231 de l'opération 41 – Redynamisation centre bourg commerce et logements communaux.**

10 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Le Maire,
Yves DESMIDT.

MAIRIE ST SYMPHORIEN (ILLE ET VILAINE)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- *Affiché (ou notifié) le :*
- *Transmis au représentant de l'Etat le :*